



Chemins d'impros ...



Stage d'improvisation avec Eric Noyer

du mardi 22 au jeudi 24 novembre 2022
Trois jours de 9H30 à 12H30 puis de 14H à 17H

chez Denise Van Marle 59, rue du palais de justice 66500 Prades

Bonjour,

Je souhaite continuer un élan d'improvisation que j'entretiens à Prades depuis octobre 2018.

Je viens avec de multiples propositions pour visiter et approfondir les éléments musicaux comme l'écoute des intervalles, enjeux corporels des mesures de bases (6/8, 3/4, 9/8, 4/4), sens de la phrase, choix des paroles, structure du morceau ... en lien avec la force de l'expression libre qui jaillit si mystérieusement. Aucun niveau technique n'est demandé. La base du travail sera le corps, la voix et l'écoute. Chaque journée se clôturera par un « concert » entre nous pour expérimenter notre présence dans la durée de la vie musicale.

L'enjeu du stage sera d'équilibrer le travail individuel (je suis entièrement responsable de mon discours) et le travail collectif « duo-trio-quatuor-tutti » (je suis en lien avec les

autres pour créer un discours collectif). Régulièrement, je souhaite que certaines séquences soient proposées par une personne du groupe.

Nous ferons des bilans en fin de journée pour faire le point des attentes, des demandes et de intuitions de chacun.

Le stage est prévu pour 7 personnes au maximum.

Si nous avons plus de 7 personnes inscrites, nous envisagerons d'ouvrir un deuxième stage du lundi 28 au mercredi 30 novembre.

Eric Noyer - <https://www.eric-noyer.fr/>

Coupon à renvoyer à : **Catherine ISAIA**

5 route de Taurinya 66820 FILLOLS

06 18 09 48 78

e-mail : cathisaia18@gmail.com

BULLETIN D'INSCRIPTION

Je désire participer au stage de "Chemins d'impros ..." (du 22 au 24 novembre 2022)

* Je m'inscris à l'association Tam-Tams pour 2022 (15 Euros)

et

* Je m'inscris à ce projet

L'inscription au stage est de 95 € par personne (repas et hébergement non-compris)
*(toutefois, pour permettre la participation du plus grand nombre,
l'inscription au stage peut être au minimum de 60 Euros)*

Je verse un premier acompte de 40 Euros (non remboursable).

Le chèque est à libeller au nom de l'association TAM-TAMS.

JE M'APPELLE _____

ADRESSE _____

TÉLÉPHONE _____

e-mail _____

Je chante SOPRANO - ALTO - TENOR - BASSE